UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

COLLOQUE DU DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

La nouvelle directive européenne de 2024 sur la responsabilité du fait des produits et ses implications pour le droit suisse

17 février

2027

FACULTÉ DE DROIT
CHAIRES DE DROIT DES OBLIGATIONS

Stämpfli Editions

Public concerné

Cette journée s'adresse aux avocat·e·s, professionnel·le·s des assurances, juges et juristes d'entreprises ou de l'administration publique.

Contenu

Le colloque de la RC 2027 a pour objet la directive européenne révisée en 2024 sur la responsabilité du fait des produits et ses conséquences pour le droit suisse. Il y a tout lieu d'admettre que la Suisse reprendra, comme elle l'avait fait avec celle de 1985, cette nouvelle directive. Quoi qu'il en soit, celle-ci aura un impact sur les producteurs suisses qui devront faire face aux nouveautés importantes qu'elle contient.

Direction de la journée

Professeurs **Franz Werro et Pascal Pichonnaz**
Chaires de droit des obligations, Université de Fribourg
avec la collaboration de la professeure **Julia Xoudis**, Université de Genève

Intervenant·e·s

- **Vincent Brulhart**, avocat à Lausanne, Professeur aux Facultés de droit des Universités de Genève et de Lausanne
- **Erdem Büyüksagis**, a. Professeur à la Faculté de droit de l'Université Yeditepe (Istanbul), chargé de cours à l'Institute for International Business Law à l'Université de Fribourg
- **François Cuvelier**, avocat, Bruxelles
- **Annick Fournier**, docteure en droit, greffière au Tribunal fédéral, chargée de cours à l'Université de Fribourg
- **Pascal Pichonnaz**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg
- **Franz Werro**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg et au Georgetown University Law Center, Washington, DC
- **Julia Xoudis**, Professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève

Programme

Dès 08.30	Accueil et café
09.15–09.25	**Ouverture du colloque** Franz Werro
09.25–09.55	**Une présentation générale de la nouvelle directive** François Cuvelier
09.55–10.25	**Le fardeau de la preuve du défaut** Franz Werro
10.25–10.55	**Le produit : la question des logiciels et des réseaux sociaux** Pascal Pichonnaz
10.55–11.15	Pause
11.15–11.45	**L'extension du nombre des défendeurs : la question des marchands en ligne** Annick Fournier
11.45–12.15	**Responsabilité civile et sécurité des produits** Erdem Büyüksagis
12.15–12.50	**La jurisprudence fédérale en droit de la RC et des assurances privées** Pascal Pichonnaz, Franz Werro, Julia Xoudis et Vincent Brulhart
12.50–13.05	**Discussion générale**
13.05–13.15	**Clôture du colloque** Julia Xoudis et Pascal Pichonnaz
13.15	Sandwichs et boissons à emporter

Frais d'inscription

CHF 300.-

CHF 260.- pour les membres Alumni IUS Frilex
(veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

CHF 210.- pour les avocat·e·s stagiaires, si un·e avocat·e de la même étude participe à la journée

CHF 100.- pour les étudiant·e·s, assistant·e·s et doctorant·e·s
(veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

La finance d'inscription comprend la documentation, le livre, la pause-café et un sandwich.

Date et lieu

Mercredi 17 février 2027
Université de Fribourg

Délai d'inscription

3 février 2027

Inscription en ligne > www.unifr.ch/formcont

Conditions d'annulation

Les désinscriptions se font par écrit. Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent :

- Gratuit jusqu'au 30 janvier 2027
- Du 31 janvier au 9 février 2027, la moitié des frais de participation est due.
- Dès le 10 février 2027, la totalité des frais d'inscription est due.

Inscriptions et organisation

Service de la formation continue, Université de Fribourg
Rue de Rome 6, 1700 Fribourg
Tél : +41 (0)26 300 73 39, e-mail: formcont@unifr.ch